

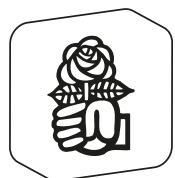
PRO—
GRAMME
2016—
2021



Parti socialiste
lausannois

TABLE DES MATIÈRES

Logement.....	4
Enfance, jeunesse et éducation.....	8
Économie.....	10
Culture et sport.....	12
Démocratie locale, services publics et finances.....	16
Développement urbain.....	20
Mobilité.....	22
Écologie.....	24
Égalité, solidarité et intégration.....	26
Convivialité, sécurité, cohabitation.....	32



Parti socialiste
lausannois

INTRO— DUCTION

Agir dans l'intérêt général : c'est le principe qui guide l'action des socialistes. Dans chaque situation, face à chaque problème, nous privilégions des solutions à même d'améliorer le sort de tou-te-s. À Lausanne comme ailleurs, nous cherchons à réaliser des projets collectifs fondés sur la solidarité, plutôt qu'à exacerber l'individualisme et la compétition effrénée. Le présent programme pour la législature 2016-2021 cherche à donner à nos idées une traduction précise, en prise directe avec les questions actuelles qui se posent à notre ville, à ses habitant-e-s et à l'ensemble de son tissu économique et associatif.

Tout d'abord, Lausanne vit un **développement** sans précédent. Qu'il s'agisse de transports, de logements ou d'infrastructures sportives et culturelles, la ville aura rarement connu dans son histoire une pareille richesse de projets. Transports (m3, tram, bus à haut niveau de service), nouveaux quartiers (écoquartier des Plaines-du-Loup, zone de Malley), équipements (stades, centre de glace et de natation), investissements dans l'énergie renouvelable (éoliennes, centrales hydroélectriques, généralisation du photovoltaïque) traduisent dans la réalité urbaine un dynamisme exceptionnel, au cœur d'un Canton et d'une région aujourd'hui prospères. La réussite de ces chantiers est néanmoins conditionnée par deux facteurs importants : d'abord, la capacité d'associer tous les acteurs, citoyens, associatifs ou privés, afin qu'ils puissent faire entendre leur voix et porter ensemble ces réalisations ; ensuite, Lausanne doit, plus encore qu'elle ne le fait maintenant, s'investir dans la construction d'une agglomération capable de répondre aux attentes des citoyen-ne-s, pour qui les limites communales ont de moins en moins de sens.

Lausanne, et c'est le propre d'une ville, est le lieu de rencontre et de cohabitation de couches sociales très différentes, de milieux professionnels très variés. Pour offrir une place à tous en évitant autant que possible l'exclusion, nous plaçons la **cohésion sociale** et la **qualité de vie** parmi nos objectifs principaux. Les socialistes en sont convaincu-e-s : Lausanne ne réussira son développement que s'il améliore le quotidien des habitant-e-s qui y vivent. Aujourd'hui, cela signifie tout aussi bien protéger – contre les effets de la spéculation immobilière, contre les nuisances environnementales, contre le chômage et la précarité, contre l'insécurité – que proposer – un cadre de vie agréable et serein, des services publics forts, des infrastructures de qualité. Pour réaliser cet engagement, il faut conjuguer une action institutionnelle claire, transparente et surtout efficace avec une meilleure reconnaissance des initiatives locales. Si les grands programmes sont incontournables et donnent du sens au développement urbain, les mesures d'ampleur plus restreinte, les petites améliorations progressives n'en sont en effet pas moins nécessaires pour que chaque habitant-e, que chaque quartier se sente associé à la marche d'une ville dynamique, inclusive, une ville pour tous et par tous.

Enfin, nous nous engageons à défendre l'**identité urbaine** de Lausanne ainsi que son patrimoine. Devenue quatrième ville de Suisse, notre ville se transforme et l'image qu'elle inspire change avec elle, et la rend, par exemple, à nouveau plus attrayante pour les jeunes familles ou pour les entreprises innovantes. La construction de logements, la transformation de rues, la création de nouveaux espaces conviviaux sont des évolutions nécessaires, qui impliquent cependant aussi que nous prenions soin de notre patrimoine, mieux que cela n'a été fait dans le passé. L'accueil de nouveaux habitant-e-s ou de nouvelles activités peut et doit s'accorder avec une meilleure préservation et mise en valeur de notre patrimoine urbanistique et architectural. L'identité lausannoise passe aussi par la richesse de ses services publics, à la fois efficaces et développés, garants de la qualité de vie. Enfin, Lausanne brille par une vie sociale, culturelle, festive d'une intensité particulière, qui en fait un pôle d'attraction bien au-delà de nos frontières. Nous voulons prendre soin de ces différentes facettes, les faire cohabiter, et permettre ainsi à la ville de jouer avec fierté son rôle de porte-drapeau d'une région à l'échelle nationale et même européenne.

LOGEMENT

COMMENT OFFRIR À TOU-TE-S UN LOGEMENT ABORDABLE DANS UN CADRE URBAIN DE QUALITÉ ?

Vivre agréablement, cela signifie plus que de disposer de quatre murs et d'un toit sur la tête. Il y a tout d'abord la question de la disponibilité et de l'accessibilité : il faut augmenter le nombre de logements disponibles en ville et rapprocher les prix du marché des moyens des Lausannois-e-s. Cependant, ces deux besoins ne peuvent être satisfaits que si la qualité de vie des habitant-e-s figure au centre des projets. Elle implique de planifier non seulement des logements, mais aussi l'ensemble des espaces de vie urbains, en assurant la réalisation de projets écologiquement exemplaires. Par ailleurs, la protection et le respect des atmosphères spécifiques aux quartiers, ainsi que la mise en valeur du patrimoine existant contribuent à créer un cadre agréable pour tous.

CONSTRUIRE MIXTE

Construire des logements publics mixtes : les projets publics doivent comprendre des logements adaptés à tous les revenus (subventionnés, à prix coûtant, marché libre ou en propriété par étages) et prévoir la cohabitation de toutes les générations. La mixité signifie également veiller à intégrer dès le départ les activités économiques et les services publics à la vie du quartier.

Favoriser le maintien ou l'installation de concierges résidant dans les immeubles : leur présence est un élément qui contribue au lien social et à la sécurité. La Ville doit aussi s'engager pour la formation de base et la formation continue des concierges professionnel-le-s.

Simplifier et accélérer l'octroi des permis de construire : il est temps de passer d'une logique de police des constructions à une démarche d'accompagnement de projets.

Densifier prioritairement les terrains libres : les nouveaux projets doivent se concentrer avant tout sur les nombreux terrains actuellement vides à Lausanne, qui peuvent subvenir au besoin de logements des Lausannois-e-s d'aujourd'hui et de demain pour bien des années encore ! Dans les cas de densification du milieu bâti existant, un soin particulier doit être apporté à l'intégration architecturale des projets, à l'accompagnement des locataires présents et à la gestion des espaces verts et publics ; le tout dans une logique de partenariat avec les habitant-e-s et en appliquant strictement les dispositions de protection des locataires. Il s'agit par ailleurs d'apporter un soin particulier à l'accompagnement des rénovations énergétiques d'immeubles, afin d'éviter qu'elles ne conduisent à la disparition de logements abordables.

ÊTRE ACCESSIBLE

Étendre la logique du loyer contrôlé¹ : même sans être propriétaire, la Ville dispose de différents atouts (changement de l'affectation du sol, levées de servitudes, etc.) pour négocier avec les investisseurs. Elle doit utiliser cette marge de manœuvre au maximum dans le cadre de questions portant sur une proportion de logements abordables et sur un contrôle des loyers dans les projets immobiliers.

Protéger les quartiers historiques ou à forte identité : la question du patrimoine urbain ne se pose pas seulement d'immeuble en immeuble. L'identité d'un quartier dépend aussi de l'agencement et de l'harmonie des bâtiments qui le composent. Il faut repenser les ensembles architecturaux en intégrant leurs habitant-e-s et les protéger contre les transformations irréfléchies et opportunistes.

Augmenter le parc immobilier et foncier de la Ville : les bâtiments possédés par la Ville ou par des sociétés d'utilité publique (coopératives, fondations) sont protégés durablement de la spéculation, ce qui permet aux loyers d'être et de rester accessibles. La commune doit donc disposer de moyens lui permettant d'acheter des parcelles ou des bâtiments qui pourraient l'intéresser lorsque des occasions se présentent.

PROTÉGER LE PATRIMOINE

¹ Loyers basés sur les coûts de construction et ensuite contrôlé par la commune pour éviter les hausses abusives.



ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION

QUELLES SONT LES PRESTATIONS ESSENTIELLES À OFFRIR AUX ENFANTS À LAUSANNE ?

La tendance qui voyait les familles quitter les zones urbaines au moment de l'arrivée des enfants connaît aujourd'hui un renversement.

L'une des raisons réside dans l'offre riche et variée de services éducatifs et de loisirs de proximité.

Construite et pensée pour toutes les générations, y compris pour les enfants, la Ville dispose d'un fort potentiel pour accueillir les familles et leur offrir un lieu de vie stimulant et agréable.

Les aménagements de l'espace public doivent systématiquement prendre en compte les intérêts des enfants et des jeunes. Leur participation à la vie de la cité, qui a valu à la Ville de Lausanne d'obtenir le label de l'UNICEF « Commune amie des enfants », doit aussi être renforcée.

UN ACCUEIL DES ENFANTS

Prendre en charge les enfants dès le premier âge : la forte progression démographique et la modification des modes de vie entraînent une croissance de la demande de places d'accueil de jour. Lors de la prochaine législature, une place doit pouvoir être offerte à tous les parents d'enfants en âge de scolarisation qui en font la demande. Dans le secteur pré-scolaire, le rythme de création des places doit être plus rapide que celui de la progression de la demande.

Accueillir les enfants dans des lieux de vie et de formation de qualité : rénover les bâtiments scolaires est un impératif. Cette réalisation doit se poursuivre en s'accompagnant, systématiquement, d'aménagements d'espaces accueillants pour les familles et les enfants ; places de jeux, bancs, équipements de sport, etc. - ces espaces doivent être également utilisables en dehors du temps scolaire.

DES LIEUX DE QUALITÉ

UNE PRISE EN CHARGE SOIGNÉE

Développer une prise en charge cohérente et adaptée aux besoins des jeunes âgés de 12 à 16 ans : dans le cadre de la mise en œuvre de l'article constitutionnel sur l'école à journée continue, l'offre actuelle pour les élèves de 12 à 16 ans devrait être réorganisée de manière à offrir une prise en charge comportant un repas de midi équilibré, une aide aux devoirs et des moments d'accueil. Pour cela, il est impératif d'améliorer les synergies entre les centres d'animation socioculturelle, les réfectoires scolaires et les associations de quartiers.

ÉCONOMIE

VERS QUEL MODÈLE L'ÉCONOMIE URBAINE DOIT-ELLE S'ORIENTER ?

La mort du petit commerce ou le remplacement de l'artisanat par les banques et les assurances sont deux angles habituels d'analyse de l'économie en milieu urbain. Il faut néanmoins rendre justice à des secteurs discrets mais en pleine expansion – tels les métiers créatifs (graphisme, internet, design, etc.) – ainsi qu'à de nouveaux modes de collaboration (économie du partage, espaces de coworking), sans oublier évidemment les commerces indépendants qui font preuve d'inventivité face à la concurrence des grandes chaînes commerciales.

Deux mots permettent d'orienter une politique économique utile : la diversité, c'est-à-dire la lutte contre la monoculture, et la reconnaissance, c'est-à-dire la capacité à accueillir, à soutenir et à accompagner les initiatives économiques qui sont de nature à favoriser un développement urbain socialement juste et durable.

FAVORISER LA MIXITÉ ÉCONOMIQUE

Favoriser la mixité économique : lorsqu'elle dispose d'une marge de manœuvre (affectation du sol, conventions, propriété foncière d'objets commerciaux), la Ville doit favoriser un équilibre entre les grandes et les petites entreprises ainsi qu'entre les différents secteurs. Elle doit également permettre aux nouvelles formes d'économies d'apparaître et de prospérer à Lausanne, notamment par la mise à disposition de surfaces bon marché, d'anciens entrepôts ou de bâtiments industriels à des start-up, des PME, des micro-entreprises ou à toutes les autres formes d'initiatives locales.

Fédérer les entreprises lausannoises : en complémentarité avec les associations représentatives, la Ville doit lancer l'organisation d'une journée des entreprises lausannoises. La reconnaissance de celles-ci pour les apports qu'elles amènent à la collectivité, le dialogue et la fédération de l'ensemble des secteurs doivent figurer parmi les objectifs-clés de cette manifestation.

Promouvoir et faciliter les achats sans voiture : en se fondant sur l'offre existante, la livraison à domicile de marchandises achetées en ville, notamment par des services de vélos ou de voiturettes électriques, doit être mieux diffusée et développée. Le temps libéré par cette prise en charge du transport pourra, dès lors, être utilisé pour d'autres activités en ville.

PROMOUVOIR LE COMMERCE INDÉPENDANT

Mieux promouvoir le commerce indépendant : la diversité des commerces indépendants lausannois est une force qui mérite d'être mieux mise en valeur. Par la création d'un support papier et d'un site internet qui regrouperont les différents commerces indépendants selon leurs spécificités, un annuaire permettra aux Lausannois-e-s de plus facilement trouver l'artisan, le service ou le conseil dont ils en ont besoin ; tout en leur permettant de connaître plus précisément la diversité de l'offre existante.

Revoir l'organisation du marché et des fêtes de Noël : en coordination avec le festival Lumières et le plan lumière de la Ville de Lausanne, le marché et les fêtes de Noël doivent devenir une vitrine de qualité pour l'image de la Ville et permettre la valorisation de ses commerces. L'éclairage de la Ville doit être amélioré dans une démarche d'ensemble cohérente. Le marché de Noël, quant à lui, doit avant tout valoriser l'artisanat régional et les produits du terroir.

Diana-Alice Ramsauer, étudiante



CULTURE ET SPORT

COMMENT RENDRE LE SPORT ET LA CULTURE ACCESSIBLES À TOU-TE-S ?

Les activités collectives sportives et culturelles font partie du ciment de la cohésion sociale. Aujourd'hui, à Lausanne, la culture a atteint un niveau extraordinaire de densité et de variété. Sur le plan sportif, si de grands chantiers sont déjà lancés, leur réalisation doit aller de pair avec un soutien continu au sport amateur, auquel il faut également offrir des infrastructures de qualité. Cependant, de récentes études attestent que la pratique du sport et l'accès à la culture dépendent fortement du niveau de formation et de revenu des individus ou des familles ; la démocratisation et la mixité restent donc des défis qu'il est important de relever.

PAR LA DÉCOUVERTE

Promouvoir le sport et la culture dès le plus jeune âge : dans le cadre de la prise en charge parascolaire des enfants, la découverte de sports moins connus et moins médiatisés (tir à l'arc, escrime, etc.) et de l'offre culturelle de la ville doit être encouragée. Pour cela il est nécessaire de travailler de concert avec tous les acteurs (clubs, associations, institutions, fédérations sportives internationales) afin de développer un programme ambitieux digne d'une capitale olympique et culturelle.

Présenter Lausanne dès le premier regard comme une ville de sport et de culture : au lieu de procéder au cas par cas – comme pour les arrêts de métro Riponne – Maurice Béjart ou Ouchy – Olympique –, il s'agit de penser et d'initier de manière globale l'inscription des activités, des personnalités et des histoires sportives et culturelles dans les noms de lieux et dans la signalétique urbaine.

PAR L'OUVERTURE

Proposer des activités en soirée aux adolescent-e-s : l'ouverture des salles de gymnastiques des établissements scolaires doit se poursuivre et se généraliser à tous les quartiers. Cette offre qui a trouvé son public doit se doubler de propositions attrayantes pour les adolescent-e-s, y compris au centre-ville, en travaillant par exemple avec le réseau de la Fondation pour l'animation socioculturelle (FASL).

Ouvrir la culture à de nouveaux publics : l'accès aux arts doit être renforcé et promu pour toucher de nouveaux visiteurs et spectateurs. La politique de billets à prix réduits pour les institutions lausannoises doit être maintenue et étendue là où cela est nécessaire. Cet accès peut également être facilité par des visites guidées, des ateliers, des rencontres-discussions avec les artistes et autres actions de médiation.

PAR LE SOUTIEN

Soutenir la pratique du sport au-delà du genre : les inégalités et les stéréotypes entre les hommes et les femmes sont très présents dans le domaine sportif. Cela s'exprime aussi bien par la fréquentation des activités que par la planification des équipements sportifs publics. Celle-ci est souvent pensée prioritairement pour les garçons et les hommes. Dans la planification de ses infrastructures, la Ville doit réserver des moyens spécifiques à la promotion de clubs et de compétitions impliquant des filles et des femmes, en intégrant tous les types de sports – quels que soient les publics qui les pratiquent.

Développer l'approche de l'art par sa pratique, en encourageant la participation à des activités culturelles de type ateliers, cours ou séjours thématiques, en favorisant la découverte de différentes disciplines. L'accès à une pratique artistique et culturelle doit être ouvert à tous les publics, notamment dans le cadre scolaire et parascolaire.

Développer et soutenir l'art et les sports alternatifs urbains comme le slackline, le parkour ou le freebasket, qui permettent aux jeunes de se retrouver autour d'une activité créative et sportive sans appartenir à un club de sport.

PAR LES RÉALISATIONS

Réaliser les grands équipements régionaux prévus dans Métamorphose : la législature 2016-2021 doit être l'occasion de réaliser le nouveau stade de football, ainsi que de concrétiser le nouveau complexe de Malley qui doit accueillir une nouvelle patinoire et une piscine olympique. La modernisation du stade Pierre-de-Coubertin doit également être prise en compte.

Développer les offres et les camps de vacances thématiques (sportifs et culturels) : l'offre de vacances pour les enfants lausannois est coordonnée entre les différents prestataires qui y participent sous l'égide du guichet vacances. Les camps proposés par la Ville sont aujourd'hui essentiellement des camps généralistes sur le modèle historique des colonies de Vacances ; cette offre pourrait être étoffée par des camps consacrés en priorité à certains sports ou à certaines activités culturelles.

DÉMOCRATIE LOCALE, SERVICE PUBLIC, FINANCES

QUEL RÔLE POUR LA VILLE ?

QUEL RÔLE POUR LES CITOYEN-NE-S ?

FAIRE
PARTICIPER

Ancrer les démarches participatives dans la continuité : en identifiant en amont les citoyen-ne-s et les groupes intéressés, il sera possible de leur offrir de véritables marges d'influence. Il s'agit d'augmenter la durée de vie des opérations de concertation en suscitant la discussion et l'échange sur le moyen et le long terme, plutôt que de procéder par de simples séances d'informations ponctuelles.

Favoriser l'initiative citoyenne et associative : les procédures administratives liées à l'organisation d'un événement ou d'une manifestation doivent être simplifiées lorsqu'elles dépendent de la Ville. Même lorsqu'ils ne font qu'appliquer des normes de niveau supérieur, les services communaux doivent accueillir positivement et dans une optique de recherche de solutions les demandes émanant de la société civile – en lieu et place d'une approche strictement légale et formelle qui prévaut parfois aujourd'hui.

La Ville de Lausanne doit favoriser une collaboration régionale à l'échelle de l'agglomération pour correspondre à la réalité quotidienne des gens qui vivent et travaillent dans la région lausannoise, comme elle doit impliquer des cofinancements à la même échelle. La Ville doit également veiller à une gestion rigoureuse de ses finances, susceptibles d'assurer de façon durable les prestations du service public.

Une meilleure reconnaissance du rôle majeur de Lausanne au niveau cantonal est à cet égard indispensable, au même titre qu'un examen attentif de toutes les tâches aujourd'hui accomplies par la Commune.

Enfin, la participation doit s'imposer dans la conduite des projets ; Lausanne doit revoir l'ensemble de ses outils et de sa politique de communication pour améliorer l'information continue de ses citoyens et de ses citoyennes.

COM—
MUNIQUER

Repenser la communication publique : en créant un journal d'information communal qui puisse être reçu sur papier ou consultable sur Internet, la Ville pourra informer chaque citoyen-ne sur l'avancement des travaux en cours et de ceux planifiés, être informé-e des décisions des autorités, ainsi que de l'offre des activités culturelles, sportives, touristiques et autres proposées à Lausanne. Ceci permettrait de simplifier l'information en remplaçant au moins partiellement – la multiplicité des supports produits aujourd'hui par les différents services.

RÉ—
ORGANISER

Concentrer des moyens forcément limités et obtenir une juste répartition des financements : certaines activités communales font parfois doublon avec d'autres offres existantes. Dans certains domaines, la Ville s'est substituée historiquement aux échelons intercommunaux, cantonaux et fédéraux pour initier des politiques dont elle assume aujourd'hui seule les coûts, malgré le fait que les politiques en question ne relèvent pas de ses compétences, voire profitent à un cercle bien plus large. Pour autant que les prestations du service public n'en pâtissent pas, ces tâches devraient dès lors être réorganisées, transférées ou se voir assurer des cofinancements. Le tout en prêtant une attention particulière aux conditions de travail des employé-e-s concerné-e-s.

SOCIALISTE
A
LAUSANNE



DÉVELOPPEMENT URBAIN

COMMENT GARANTIR LA QUALITÉ DE LA VIE EN VILLE ?

La législature 2016 - 2021 sera celle de l'adoption du nouveau plan directeur communal, qui devra intégrer les mutations récentes et exprimer les nouvelles ambitions de la Ville à travers le développement des transports publics et des équipements publics régionaux permettant l'ouverture sur l'agglomération.

La ville solidaire de demain ne se contente pas d'organiser les flux, de planifier les travaux, de rationaliser les fonctionnements, elle fait de l'humain son objectif prioritaire. Les espaces publics représentent, au sens large, son plan d'action principal.

Les habitant-e-s de la ville ont droit à des lieux réellement publics, accessibles à tous, qui permettent les loisirs et la rencontre hors de contextes exclusivement privatisés ou commerciaux.

PLACES CONVIVIALES

Donner leur place aux places: les grandes places piétonnes sont parmi les endroits les plus vivants de la ville. De grands chantiers vont avoir un impact important sur certaines places les plus emblématiques. Il faut tirer la leçon de l'aventure hasardeuse de la rénovation de la Sallaz et proposer, en même temps que les projets de transports, des visions adaptées aux piétons et aux commerces. Trois grandes rénovations de places, au minimum, par législature : tel doit être l'objectif.

ESPACES VERTS

Des espaces verts pour tous: Lausanne, commune amie des enfants, se doit d'offrir à chaque famille un accès à un espace vert ou à une place de jeux proche de son domicile. En application du règlement actuel, les espaces destinés aux enfants créés lors de la construction de nouveaux logements doivent être non seulement mutualisés² (pour atteindre une taille et une qualité qui les rendent agréables), mais aussi être accessibles au public et signalisés comme tels.

Potagers en ville: l'augmentation du nombre d'espaces de jardinage joue un rôle important pour conserver en ville un lien avec la nature et la production alimentaire. Au-delà de la mise à disposition de jardins familiaux, il s'agit d'encourager spécifiquement les reconversions d'espaces verts privés en plantages de proximité, tout comme la réappropriation d'espaces verts publics par les habitant-e-s, en accompagnant les futurs bénéficiaires par la mise à disposition de conseils sur le jardinage bio.

ACTIVITÉS

Favoriser l'installation d'activités dans des places ou des parcs publics lorsqu'elle fait défaut: l'aménagement public doit s'accompagner d'une réflexion systématique sur les activités qui peuvent contribuer à animer l'espace public. Qu'il s'agisse d'une offre culturelle, de l'installation d'un café ou d'un stand de nourriture, de la mise en place de jeux ou de l'installation d'un fitness urbain, ces différentes animations doivent avant tout contribuer à la convivialité en invitant les habitant-e-s à se rencontrer dans les espaces communs. Naturellement, parcs et places doivent également comprendre des zones de calme propices au repos ou à la lecture.

² Pour chaque nouvel immeuble, le règlement communal impose de créer des places pour enfants proportionnellement au nombre de logements.

MOBILITÉ

POURQUOI ET COMMENT ORGANISER NOS DÉPLACEMENTS ?

Les transports publics sont l'une des forces de Lausanne ; la priorité va aux investissements nécessaires au renforcement de leur offre. Parallèlement, le poids de la circulation automobile est appelé à diminuer, condition nécessaire si nous voulons réussir le pari de la densification. Il faut donc favoriser l'accès au centre-ville via les transports publics, le vélo ou simplement à pied, et y faire drastiquement diminuer le trafic de transit en cherchant des alternatives viables qui ne passent pas par la construction de nouvelles routes ou de nouveaux tunnels routiers.



Encourager la mobilité douce : aujourd'hui, la politique en faveur des vélos et des piétons se résume parfois à un coup de peinture jaune ou blanche sur la chaussée. Lausanne doit agir et lancer de nouveaux projets, tels qu'une augmentation du nombre de rues à contresens cyclistes, des pistes cyclables en site propre et des places de stationnement pour vélo, voire d'expérimenter la possibilité de tourner à droite au feu rouge. De véritables réseaux attractifs pour les cyclistes et les piéton-ne-s doivent être créés. Il faut aussi mettre à jour régulièrement la carte « Lausanne à vélo » dont la dernière version date de 2009.

Augmenter l'offre des transports publics : un tram et un nouveau métro constitueront l'ossature d'un réseau qui doit continuer à grandir et développer des liaisons directes entre les quartiers, sans passer nécessairement par le centre ville. À terme, toutes les lignes principales du réseau devraient offrir le haut niveau de service qui sera réalisé dans un premier temps sur les axes desservant Chailly ainsi que les communes de l'Est et de l'Ouest lausannois.

Cesser d'attirer les voitures au centre-ville et se doter d'une politique de stationnement cohérente en misant sur les alternatives : aujourd'hui, les P+R coûtent cher alors que leur impact est limité par une offre privée souvent plus proche du centre. Il faut donc repenser la politique de construction de parkings-relais au niveau de l'agglomération, et la lier à une révision des normes concernant les places de parc dans les projets de construction en ville. Il faut également réduire la forte emprise du stationnement sur l'espace public au centre-ville, notamment afin de donner de la place aux habitant-e-s et aux piéton-ne-s, tout en préservant les capacités de stationnement pour les résident-e-s.

Diminuer les nuisances dues au trafic motorisé : le bruit et la pollution de l'air peuvent être substantiellement diminués par des mesures simples telles que la réduction de la vitesse ou la reconfiguration du réseau routier. La création de nouvelles zones piétonnes, de nouvelles zones de rencontre, ou encore la limitation de la vitesse à 30 km/h sur les axes routiers du centre-ville sont des solutions simples et pragmatiques. À terme, l'ensemble du tissu urbain actuellement compris à l'intérieur de la petite ceinture doit devenir une zone à trafic limité, réservée à l'accès de différents véhicules spécifiques (ceux des résident-e-s, des services publics, de livraison, de taxi) aux habitations et aux commerces.

MOBILITÉS COMBINÉES

ÉCOLOGIE

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE PASSE-T-ELLE PAR LAUSANNE ?

Le réchauffement climatique est un fait avéré. Le soutien des socialistes à l'adaptation écologique des modes de production et de consommation qui influent sur les émissions de gaz à effet de serre ne date pas d'hier. Cette orientation s'incarne aussi à Lausanne : les villes sont des acteurs centraux de l'action en faveur de l'environnement et de la transition vers des modes de production et de consommation plus économes en ressources ainsi qu'en termes de déchets et d'émissions. L'objectif de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre – résumé par exemple dans l'idée de société à 2000 Watts – doit être un point de repère pour l'action municipale – et ce de manière transversale.

ÉCONOMIE

Mener une politique d'économie d'énergie cohérente : en tant que propriétaire et bâtisseuse, que ce soit de bâtiments administratifs ou de logements, Lausanne peut et doit se montrer exemplaire. L'ensemble des nouveaux bâtiments construits sur les terrains communaux doit répondre à des standards avancés d'économie d'énergie, en même temps que le parc existant doit être rénové et progressivement assaini.

ÉOLIENNES

Contribuer à une plus grande capacité de production renouvelable : les éoliennes dans le Jorat et l'augmentation de la capacité de la centrale de Lavey sont d'importants projets qui doivent être poursuivis. Au niveau urbain, il s'agit d'encourager l'implantation rapide de panneaux solaires sur les bâtiments lausannois.

BIOGAZ

Relancer la création d'une centrale intercommunale de biogaz : produit naturellement par la fermentation de déchets verts, le biogaz pourra permettre de produire de la chaleur et de l'électricité pour la région lausannoise. L'excellente expérience de la ferme des Saugealles doit servir d'exemple.

BIODIVERSITÉ

Faire exister la biodiversité en ville comme contribution à la lutte contre le réchauffement climatique et ses effets : la végétalisation des toits et des murs doit s'accélérer au cours des années à venir. Il faut également profiter des réaménagements de parcs et de tous les types d'espaces verts pour créer, au sein de la ville, des réseaux verts propices au développement d'espèces animales et végétales diversifiées.

Jeanne-Marie Perrin
et Michelle Tauxe-Jan, retraitées



ÉGALITÉ, SOLIDARITÉ, INTÉGRATION

COMMENT PROMOUVOIR LA COHÉSION SOCIALE AU NIVEAU COMMUNAL ?

Favoriser la participation à la vie collective et citoyenne et promouvoir l'égalité des chances de tous, Suisses et étranger-ère-s : tels sont les deux pôles essentiels d'une politique de solidarité. Aujourd'hui, Lausanne peut être fière de la diversité des origines, des milieux sociaux et des cultures qui y cohabitent : elle n'a jamais fait le choix des politiques qui excluent les minorités ou chassent les classes populaires hors de la ville. Il reste néanmoins du chemin à parcourir pour donner aux groupes les plus vulnérables de la population de vraies perspectives en matière d'intégration sociale et d'insertion professionnelle. Enfin, l'évolution en cours du dispositif lausannois d'intégration et de représentation des communautés étrangères doit aboutir à la définition d'une politique globale comprenant des organes consultatifs et décisionnels adéquats. L'inscription de ces efforts dans un cadre plus large, cantonal et fédéral, pourra ainsi également se renforcer.

LIEN SOCIAL

Lutter par des moyens novateurs contre le chômage de longue durée : en cas d'évaluation positive, poursuivre et étendre le projet d'unité commune des offices régionaux de placement (ORP) et centre sociaux régionaux (CSR) qui permet aux bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RI) d'être soutenus aussi bien par des conseillers en placement que par des assistant-e-s sociaux-ales.

Compléter le dispositif d'accueil à bas seuil pour les personnes dépendantes aux drogues : fondée sur l'expertise des acteurs du terrain et sur les expériences d'autres villes, la création d'un lieu permettant la consommation encadrée de produits stupéfiants doit être proposée.

Augmenter l'offre de logements d'urgence : l'hébergement en hôtel des personnes en situation difficile est onéreux et a des conséquences négatives sur la santé des bénéficiaires. Les logements d'urgence (logements modulaires, pensions sociales, etc.), moins coûteux, sont une bien meilleure solution pour mettre en œuvre une politique de priorité au logement dans les politiques de réinsertion (housing first).

INSERTION ET INTÉGRATION

Placer le lien social et intergénérationnel au centre de la participation : les enjeux d'intégration doivent prendre une place importante dans les différents processus de participation, de même que l'inclusion des aînés. La lutte contre la désinsertion et la précarité commence à l'échelle des quartiers, elle doit inspirer les démarches institutionnelles telles que les contrats de quartier mais aussi les partenariats avec les acteurs de terrain, notamment les associations actives à l'échelon local.

Renforcer la coordination et l'accessibilité des différentes prestations sanitaires et sociales : la création – dans les quartiers – de pôles socio-sanitaires, regroupant les offres à destination des personnes âgées, des jeunes parents et des personnes vulnérables et permettant d'offrir des espaces pour accueillir les professionnel-le-s des secteurs des soins et du social. De tels pôles permettent de meilleures synergies entre les professionnel-le-s et favorisent l'accès de la population aux prestations, notamment dans les nouveaux quartiers d'habitations en développement.

Consolider l'offre d'enseignements de langues et cultures d'origine (ELCO) : ces cours permettent de favoriser l'épanouissement personnel des jeunes issus d'autres cultures ainsi que de valoriser la diversification des langues à l'école. Par ailleurs, il est important de remarquer qu'une bonne connaissance de la langue d'origine contribue à une base solide pour l'apprentissage du français.

VILLE POUR TOU-TE-S

Prévenir l'homophobie explicite et ordinaire et lutter contre ses manifestations et ses effets : la lutte contre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle ou le genre doit constituer une priorité transversale des différents services communaux. Ceci passe notamment par une sensibilisation spécifique concernant l'homosexualité et l'homoparentalité auprès des intervenant-e-s de terrain (policiers-ères, futures brigades de sécurité, d'intervention et de prévention, etc.) et des professionnel-le-s en contact direct avec les usagères et les usagers. La création d'un refuge pour les jeunes victimes d'homophobie rejetés par leur entourage est également un projet prioritaire.

Montrer l'exemple : Lausanne doit procéder à un inventaire d'accessibilité de ses infrastructures et services afin d'identifier et d'éliminer les obstacles à la pleine participation sociale des citoyen-ne-s en situation de handicap – et quel que soit le type de handicap (physique, psychique, mental, sensoriel). Un dispositif de suivi doit être mis en place qui devra concerner également les manifestations soutenues par la Ville. Comme employeur, la Ville doit aussi mieux former ses collaborateurs-trices aux questions de l'accessibilité universelle (accueil, accompagnement, communication, accessibilité au milieu construit, etc.), et se montrer exemplaire en termes d'embauche et de maintien à l'emploi des personnes en situation de handicap.

SOCIALISTE
A
LAUSANNE

CONVIVIALITÉ, SÉCURITÉ, CO— HABITATION

COMMENT GARANTIR LA COHABITATION DE TOUS DANS L'ESPACE PUBLIC URBAIN ?

Rendre l'espace public à l'utilisation de tous implique que chacune et chacun puissent le parcourir sereinement et sans crainte. C'est là un droit fondamental. Le respect des règles communes est une condition nécessaire à la cohabitation et à la vie collective.

Agir à travers la présence humaine : qu'il s'agisse du nettoyage des parcs, de la propreté des rues, des interventions préventives des correspondants de nuit, les effectifs doivent s'adapter constamment au changement, qu'il soit démographique ou technologique. Une bonne coordination doit aussi être assurée. La présence policière dans la rue doit être poursuivie et renforcée au même titre que le travail de proximité déjà réalisé.

Recréer la convivialité : l'installation d'une terrasse, d'un équipement public, d'une activité associative ou d'un magasin suffit souvent à redynamiser un lieu. Pour cela, il est important que la Ville crée les conditions nécessaires pour favoriser l'appropriation de l'espace public par ses habitant-e-s et les milieux associatifs au-delà des barrières administratives.

PRÉSENCE

DYNAMISME

COORDINATION

PRÉVENTION

Agir de façon résolue pour des rues, des places et des parcs propres et accueillants : il est nécessaire de procéder à une meilleure information sur le tri, en plusieurs langues et par plusieurs canaux, comme il est nécessaire de coordonner, voire de regrouper, les unités qui agissent pour l'entretien du domaine public par le nettoyage, la prévention ou l'amende. L'application du règlement en vigueur est une priorité : chaque immeuble doit être doté de conteneurs pour les principaux déchets. Enfin, dans les rues, les poubelles doivent être plus régulièrement présentes et les messages appelant au respect du domaine public plus nombreux.

S'engager pour l'efficacité de la chaîne pénale : une bonne coordination entre la police de Lausanne et tous les acteurs de la chaîne pénale doit être assurée, ainsi qu'une lutte prioritaire contre les délits affectant le plus la population (cambriolages et trafic de rue notamment). Dans le domaine spécifique du trafic de stupéfiants, l'action répressive de la police ne constitue pas un but en soi et doit s'intégrer dans une politique cohérente des quatre piliers.

Penser l'aménagement urbain en termes de sécurité : la configuration des lieux de passage et l'éclairage public contribuent à la tranquillité de tous. Il faut prêter une attention particulière aux femmes, qui souffrent davantage du sentiment d'insécurité en soirée ou la nuit. Lausanne doit aussi engager des campagnes de prévention et de sensibilisation contre le harcèlement dont elles peuvent être victimes dans la rue.

IMPRESSUM

Ce programme est le fruit d'un travail collectif de militant-e-s du Parti socialiste lausannois initié le 5 novembre 2014 en assemblée générale.
Le texte a été rédigé par une commission composée de Denis Corboz, Anne Decollogny, Julien Eggenberger, Benoît Gaillard, Fabrice Gbenye, Florence Germond, Dominique Gigon, Siméon Goy, Latha Heiniger, Robert Joosten, Grégoire Junod, Lara Martelli, Philippe Mivelaz, Oscar Tosato, Filip Uffer et Antonela Vonlanthen.
Il a été adopté par l'assemblée du 10 juin 2015.

Concept et graphisme: monokini.ch, Lausanne

Photographie: Dylan Perrenoud, Lausanne

Impression: Groux Arts Graphiques SA, Le Mont-sur-Lausanne

Tirage: 2'500 exemplaires sur papier Planojet

Imprimé au Mont-sur-Lausanne le 27 octobre 2015